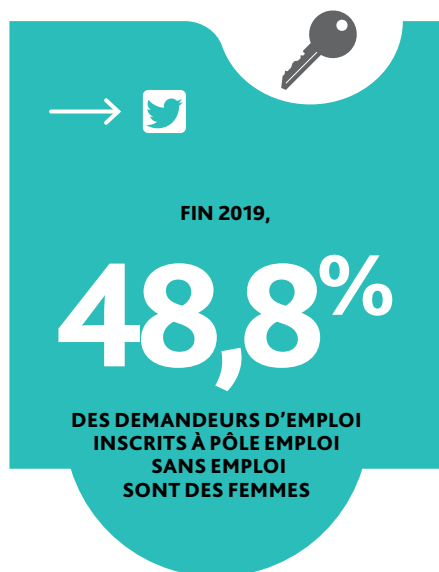




STATISTIQUES ET INDICATEURS

LES FEMMES DEMANDEUSES D'EMPLOI INSCRITES À PÔLE EMPLOI EN 2019



Depuis quelques années, le chômage touche proportionnellement autant les hommes que les femmes

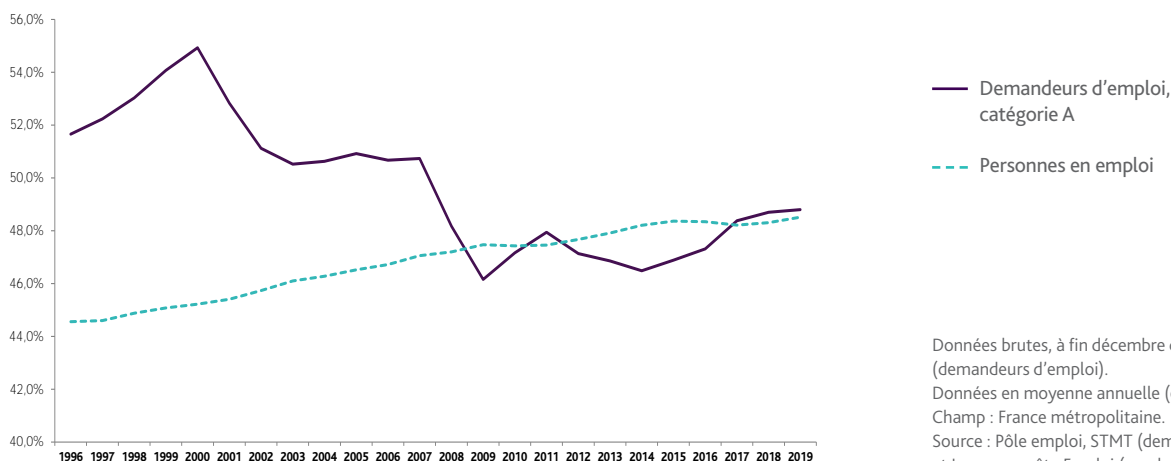
Fin 2019, 48,8% des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A¹ sont des femmes [cf. Graphique 1]. Depuis 2009, la part des femmes demandeuses d'emploi inscrites en catégorie A est très proche de celle observée au sein des personnes en emploi.

Cette situation contraste avec le tournant des années 2000, où les femmes étaient fortement surreprésentées parmi les demandeurs d'emploi sans emploi : en 2000, elles représentaient 55% des demandeurs d'emploi en catégorie A, mais seulement 45% des personnes en emploi. Il s'est donc produit au cours des années 2000 une forte diminution de la part des femmes parmi les demandeurs d'emploi sans emploi (diminution de 9 points pour atteindre 46% en 2009), tandis que la part des femmes parmi les personnes en emploi continuait de croître régulièrement (de 45% en 2000 à un peu plus de 47% à la fin de la décennie).

Depuis 2009, le chômage touche donc proportionnellement presque autant les hommes que les femmes. Ainsi, selon l'Insee et les concepts du Bureau internationale du travail (BIT) sur l'ensemble de l'année 2019, le taux de chômage des femmes est de 8,4% et celui des hommes de 8,5%.

Graphique 1

PART DES FEMMES PARMI LES DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS À PÔLE EMPLOI SANS EMPLOI ET PARMI LES PERSONNES EN EMPLOI



Données brutes, à fin décembre de chaque année (demandeurs d'emploi).
Données en moyenne annuelle (emploi au sens du BIT).
Champ : France métropolitaine.
Source : Pôle emploi, STMT (demandeurs d'emploi) et Insee, enquête Emploi (emploi au sens du BIT)

1. Les demandeurs d'emploi classés dans cette catégorie sont tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et n'ont pas travaillé au cours du mois.

Les femmes demandeuses d'emploi sont fortement concentrées dans quelques métiers «très féminins»

Même si la mixité des métiers a progressé au cours des dernières années, les métiers occupés par les hommes et par les femmes restent très différents. On retrouve cet écart parmi les métiers recherchés par les demandeurs d'emploi. Plus de deux tiers (68%) des femmes inscrites à Pôle emploi recherchent des métiers « très féminins » - définis ici comme des métiers pour lesquels la part des femmes parmi les inscrits dépasse 70% ; ces métiers ne concentrent que 40% de l'ensemble des demandeurs d'emploi inscrits.

Il est possible de distinguer trois groupes de métiers « très féminins ». Tout d'abord, les métiers relevant du secteur des services à la personne et à la collectivité, qui regroupent par exemple l'assistance auprès d'enfants (99% de femmes), les services domestiques (97% de femmes) ou encore l'assistance auprès d'adultes (95% de femmes). Les demandeurs d'emploi qui recherchent un métier dans ce secteur sont en moyenne plus âgés, 37% ont 50 ans ou plus (contre 26% pour l'ensemble des métiers), ils recourent plus fréquemment à l'activité réduite dans leur période d'inscription (49% contre 39% pour l'ensemble des métiers). En outre, l'intensité horaire de l'activité réduite y est plus forte : 13% de ces demandeurs d'emploi exercent un emploi à temps complet sur un mois contre 10% pour l'ensemble de la population.

Les métiers du secteur de la santé, qui regroupent, entre autres, les agents des services hospitaliers (89% de femmes) et les aides-soignants (90% de femmes) composent le second groupe. Les demandeurs d'emploi de ce secteur sont plus jeunes que la moyenne (17% ont moins de 25 ans, contre 13% pour l'ensemble des inscrits) et sont aussi plus diplômés (33% contre 30% pour l'ensemble des inscrits). Là encore, ils recourent plus fréquemment à l'activité réduite dans leur période d'inscription (49% contre 39% pour l'ensemble des métiers) et l'intensité horaire de l'activité réduite y est plus forte (15% exercent un emploi à temps complet contre 10% pour l'ensemble de la population).

Les métiers du secrétariat (97% de femmes), de l'accueil et du renseignement (87% sont des femmes), ou encore les agents administratifs (80% de femmes) constituent le troisième groupe de métiers « très féminins ». En moyenne, les demandeurs d'emploi qui recherchent un métier dans ce secteur sont plus âgés, 31% ont 50 ans ou plus (contre 26% pour l'ensemble des métiers), et sont plus diplômés (48% sont très diplômés tandis que la moyenne pour l'ensemble de la population est de 30%).

A l'inverse, les métiers regroupant moins de 30% de femmes ne regroupent au total que 7% des femmes inscrites à Pôle emploi, mais 62% des hommes. Ces métiers, plutôt liés à l'industrie et à la construction, se caractérisent par un niveau de diplôme plutôt inférieur à la moyenne des inscrits et un recours moins fréquent à l'activité réduite.

Tableau 1

CARACTÉRISTIQUES DES MÉTIERS RECHERCHÉS PAR LES DEMANDEURS D'EMPLOI, SELON LEUR TAUX DE FÉMINISATION À FIN DÉCEMBRE 2019

En %	Répartition du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à fin décembre 2019			Caractéristiques des demandeurs d'emploi à fin décembre 2019					
	Ensemble	dont : Hommes	dont : Femmes	Moins de 25 ans	50 ans ou plus	Peu diplômés	Très diplômés	En activité réduite	En activité réduite à temps complet
Type de métier recherché									
Métiers avec moins de 30 % de femmes	33,2	61,6	7,0	12,7	25,9	15,9	20,2	36,6	8,5
Métiers avec entre 30% et 70 % de femmes	26,4	27,7	25,2	13,7	23,1	10,5	44,6	37,0	9,0
Métiers avec au moins 70 % de femmes	40,4	10,8	67,8	12,3	28,6	13,8	29,3	42,2	11,2
<i>dont : métiers des services à la personne et à la collectivité</i>	15,4	3,2	26,6	6,3	37,3	23,2	18,9	49,4	13,2
<i>dont : métiers de la santé</i>	3,1	0,7	5,4	16,9	19,6	6,9	32,9	49,4	14,9
<i>dont : métiers support à l'entreprise</i>	8,5	2,2	14,3	9,6	30,8	3,6	47,9	37,0	11,8
<i>dont : autres métiers</i>	13,4	4,7	21,5	20,1	19,2	11,1	28,5	35,5	7,7
Total	100,0	100,0	100,0	13,0	26,2	13,7	30,3	38,8	9,7

Lecture : Les métiers comportant moins de 30% de femmes (en catégories A, B, C) regroupent 33,2% des demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, B, C à fin décembre 2019 et 61,6% des hommes inscrits. 12,7% des demandeurs d'emploi recherchant ces métiers ont moins de 25 ans.

Peu diplômés : niveau de formation strictement inférieur au BEP, CAP

Très diplômés : niveau de formation supérieur ou égal au Baccalauréat + 2

En activité réduite : en catégories B ou C

En activité réduite à temps complet : en catégorie C, avec au moins 151 heures de travail effectuées au cours du mois

Données brutes.

Le nombre de femmes inscrites à Pôle emploi tout en travaillant à temps complet a très fortement augmenté en vingt ans

Le recours à l'activité réduite – c'est-à-dire le fait d'être inscrit à Pôle emploi tout en exerçant une activité professionnelle au cours du mois – est plus fréquent chez les femmes que chez les hommes. Ainsi, la part des demandeuses d'emploi inscrites à Pôle emploi en catégories B ou C, c'est-à-dire parmi les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et ayant travaillé au cours du mois, atteint 57% à fin 2019. Cette part est restée stable depuis 20 ans, et est en 2019 supérieure de près de 8 points à celle de la catégorie A [cf. Graphique 2].

La durée d'activité au cours du mois des femmes inscrites à Pôle emploi a cependant fortement augmenté depuis les années 90 : entre 1996 et 2019, pour les femmes inscrites à Pôle emploi et travaillant au moins une heure au cours du mois, la durée moyenne de travail est passée de 87 heures à 108 heures, soit +24%. Pour les hommes, cette durée a, en revanche, légèrement reculé passant de 107 heures à 103 heures.

En outre, l'activité réduite de longue durée a fortement progressé chez les femmes. Ainsi, parmi les demandeurs d'emploi ayant travaillé moins d'un temps complet au cours du mois (c'est-à-dire moins de 151 heures), la part des femmes a reculé en vingt ans. Elle est ainsi passée de 62% à 59% en catégorie B (moins de 78 heures) entre 1996 et 2019 et de 55% à 51% pour la catégorie C avec moins d'un temps complet (de 78 heures à 150 heures).

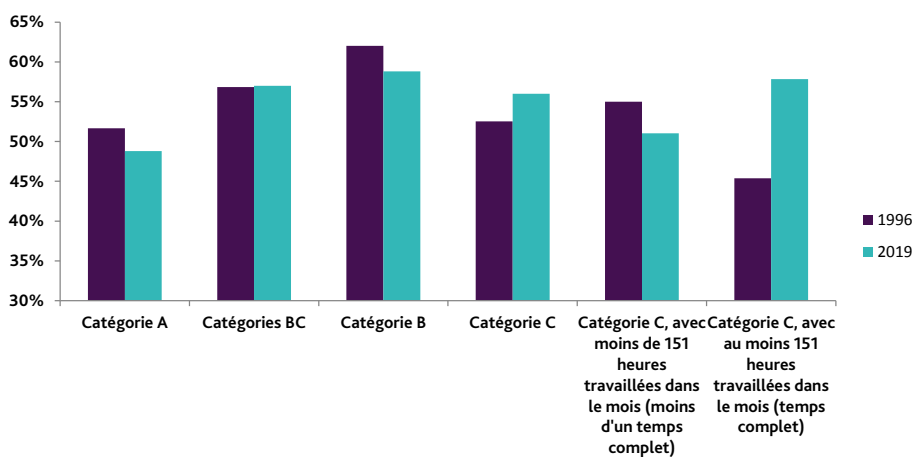
À l'inverse, parmi les demandeurs d'emploi inscrits en catégorie C et ayant travaillé au moins l'équivalent d'un temps complet au cours du mois (soit donc 151 heures ou plus), la part des femmes a fortement progressé en 20 ans, passant de 45% à fin 1996 à 58% en 2019.

En décembre 1996, on comptait ainsi 71 000 femmes inscrites à Pôle emploi et ayant travaillé au moins un temps complet au cours du mois, et 88 000 hommes dans la même situation. À fin décembre 2019, l'inscription à Pôle emploi couplée avec l'exercice d'un emploi à temps complet concerne plus de 308 000 femmes (soit 4,3 fois plus) et de 224 000 hommes (soit 2,5 fois plus).

Les métiers relatifs au services à la personne, tels que l'assistance auprès d'enfants, ainsi qu'au secteur du secrétariat sont ceux qui concentrent le plus des demandeurs d'emploi ayant travaillé au moins un temps complet au cours du mois.

Graphique 2

PART DES FEMMES PARMI LES DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS À PÔLE EMPLOI EN CATÉGORIES ABC, SELON LA CATÉGORIE D'INSCRIPTION



Données brutes, à fin décembre de chaque année.

Champ : France métropolitaine.

Source : Pôle emploi, STMT.

La part des femmes parmi les demandeurs d'emploi très diplômés a continûment progressé depuis vingt ans

En vingt ans, la part des femmes a progressé au sein des demandeurs d'emploi très diplômés (passant de 54% à 58% par exemple pour ceux ayant atteint le niveau supérieur au Baccalauréat +2), mais a nettement reculé chez les demandeurs d'emploi peu ou pas diplômés.

Par ailleurs, la hausse du taux de féminisation des demandeurs d'emploi âgés de 50 à 59 ans renvoie quant à elle à la forte augmentation du taux d'activité des femmes de cette tranche d'âge. Ainsi, le taux d'activité des 50-54 ans est passé de 69% à 81% chez les femmes entre 1996 et 2014, alors qu'il est resté stable chez les hommes, à 91%. Pour toutes les autres classes d'âge, la part des femmes a diminué entre 1996 et 2019.

Tableau 2

PART DES FEMMES PARMI LES DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS À PÔLE EMPLOI EN CATÉGORIES ABC, SELON L'ÂGE, LE NIVEAU DE FORMATION ET LA QUALIFICATION

	1996	2019
Part des femmes	52,6%	52,0%
Âge		
Moins de 25 ans	52,7%	49,5%
25-49 ans	53,5%	52,0%
50-59 ans	47,1%	53,1%
60 ans ou plus	61,2%	53,3%
Niveau de formation		
Supérieur à baccalauréat + 2	54,0%	58,1%
Baccalauréat +2	56,1%	56,5%
Baccalauréat	59,4%	55,2%
BEP, CAP	48,2%	45,8%
CEP, BEPC	57,8%	52,3%
Inférieur au CEP, BEPC	52,7%	47,6%

Données brutes, à fin décembre 1996 et fin décembre 2019.

Champ : France métropolitaine, demandeurs d'emploi en catégories ABC.

Source : Pôle emploi, STMT.

Les femmes demandeuses d'emploi accèdent aussi vite que les hommes à l'emploi salarié durable, mais moins fréquemment aux missions d'intérim ou à la création d'entreprise

6 mois après leur inscription sur les listes de Pôle emploi en décembre 2018, 33% des femmes sont en emploi salarié durable (CDI ou contrat de six mois ou plus), un taux légèrement inférieur à celui des hommes (35%).

En revanche, si l'on considère l'ensemble des emplois d'une durée d'un mois ou plus, l'accès est moindre pour les femmes que pour les hommes : parmi les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en décembre 2018, 48% des hommes ont retrouvé un emploi dans les 6 mois qui ont suivi leur inscription, contre 44% des femmes seulement.

L'accès à l'emploi plus rapide pour les hommes tient au fait qu'ils accèdent plus rapidement à des contrats courts (et notamment à des contrats courts intérimaires) que les femmes, et, dans une moindre mesure, à l'emploi indépendant (création d'entreprise). Ainsi, 6 mois après leur inscription, 9% des hommes ont eu accès à un contrat d'intérim d'une durée comprise entre 1 et 6 mois, soit deux fois plus que les femmes (4%) ; 7% des hommes ont créé leur entreprise, contre 5% des femmes.

Le montant moyen brut mensuel d'indemnisation des femmes est inférieur de 18% à celui des hommes

A fin mars 2019, 67% des femmes demandeuses d'emploi inscrites en catégories ABC sont indemnisables. Parmi celles-ci, 72,8% sont indemnisées soit plus de 1,5 million de femmes indemnisées.

Les demandeuses d'emploi indemnisées bénéficient en moyenne d'une indemnisation de 1 090 € bruts par mois [cf. Tableau 3]. Ce niveau d'indemnisation est inférieur de 18,1% par rapport à celui des hommes (1 331 €) retranscrivant les écarts observés en termes de salaires.

L'écart homme/femme en termes d'indemnisation varie fortement selon l'âge. En effet, si l'écart homme/femme est de 6% pour les moins de 25 ans, il passe à 15% pour les 25-49 ans puis à 31% pour les demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus.

Tableau 3

MONTANT MOYEN BRUT D'INDEMNISATION PAR ÂGE ET SEXE À FIN MARS 2019

		mars 2019		Evolution annuelle	
		Effectif	Montant moyen théorique	Effectif	Montant moyen théorique
Hommes	< 25 ans	188 900	925 €	2,6%	0,9%
	25 - 49 ans	964 700	1 321 €	-0,9%	1,9%
	50 ans ou plus	442 300	1 608 €	-0,3%	1,7%
	Total	1 595 900	1 331 €	-0,3%	1,3%
Femmes	< 25 ans	181 900	870 €	1,7%	0,8%
	25 - 49 ans	997 100	1 123 €	-0,2%	2,4%
	50 ans ou plus	488 100	1 113 €	1,5%	2,3%
	Total	1 667 100	1 090 €	0,5%	2,1%
Total	< 25 ans	370 800	898 €	2,1%	0,8%
	25 - 49 ans	1 961 800	1 220 €	-0,5%	2,2%
	50 ans ou plus	930 300	1 348 €	0,7%	2,8%
	Total	3 262 900	1 207 €	0,1%	1,7%

Source : Pôle emploi, FNA, France. Champ : Allocations versées par l'assurance chômage.

Les demandeuses d'emploi suivent autant de formations que les demandeurs d'emploi

Parmi les personnes entrées en formation en 2019, près de 50% sont des femmes. La répartition par âge des femmes entrées en formation est proche de la répartition observée pour l'ensemble des formés : les moins de 26 ans représentent 26% des formées et les plus de 45 ans 26%. En effet, la part des femmes parmi le total des entrées en formation au troisième trimestre 2019 était de 53% et les moins de 26 ans représentaient 27% des entrées. Ces proportions sont stables sur un an.

La durée moyenne des formations suivies par les femmes est nettement plus longue que celle des hommes (522h contre 371h). Cette différence de durée tient notamment au type de formations et aux spécialités de formation suivies, qui peuvent s'avérer en général plus longues. Par ailleurs, ces durées sont en baisses par rapport à 2018 (respectivement -45h et -23h).

Les spécialités de domaines de formation diffèrent fortement entre les deux sexes. La part des formations généralistes est plus forte chez les femmes (19,0% des entrées contre 11,2% pour les hommes). Quant à la répartition des entrées sur les formations directement rattachables à un secteur d'activité, les différences d'orientation entre les deux sexes reflètent la différence des métiers recherchés : les femmes s'orientent majoritairement vers des formations relevant de la santé, de l'action sociale, du secrétariat et de l'assistantat alors que les hommes suivent majoritairement des formations relatives au transport et à la manutention.

Tableau 4

LES 10 SPÉCIALITÉS LES PLUS SUIVIES DES ENTRÉES EN FORMATION PAR SEXE

Principales formations suivies par les hommes		Principales formations suivies par les femmes	
transport	16,4%	développement personnel et professionnel	19,0%
manutention	11,9%	action sociale	8,0%
développement personnel et professionnel	11,2%	secrétariat assistanat	7,9%
défense prévention sécurité	4,6%	santé secteur sanitaire	7,6%
hôtellerie restauration	3,9%	langues	6,7%
droit	3,7%	transport	5,2%
langues	3,5%	hôtellerie restauration	5,1%
informatique	3,3%	commerce	5,0%
direction entreprise	2,8%	services divers	4,5%
électrotechnique	2,8%	direction entreprise	3,0%

Lecture : Parmi les femmes entrées en formation sur la période, 19,0% ont suivi une formation relevant du développement personnel et professionnel.

Champ : Demandeurs d'emploi inscrits entrés en formation en octobre 2018 et septembre 2019.

Source : Table des entrées en formation, SISP.

Mathilde PESENTI
Direction des Statistiques, des Etudes et de l'Evaluation

Sources et définitions

Les données de cette publication proviennent de deux sources statistiques :

- Pour les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, **la statistique mensuelle du marché du travail (STMT)**.
- Pour l'accès à l'emploi après l'inscription, **l'enquête « entrants au chômage » réalisée par Pôle emploi**.

Les données relatives aux demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi portent à chaque fois sur le mois de décembre de l'année considérée.

LA STATISTIQUE MENSUELLE DU MARCHÉ DU TRAVAIL (STMT)

La Statistique mensuelle du marché du travail (STMT) est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de Pôle emploi. Elle porte sur tous les demandeurs d'emploi inscrits, entrés ou sortis des listes un mois donné.

LES CATÉGORIES STATISTIQUES DE DEMANDEURS D'EMPLOI

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont regroupés en cinq catégories statistiques, conformément aux recommandations du rapport du Conseil national de l'information statistique (Cnis) sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (septembre 2008) :

- Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins au cours du mois) ;
- Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures au cours du mois) ;
- Catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en formation, en maladie par exemple), y compris demandeurs d'emploi en contrat de sécurisation professionnelle (CSP), sans emploi ;
- Catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés, créateurs d'entreprise).

L'ENQUÊTE « ENTRANTS AU CHÔMAGE » DE PÔLE EMPLOI

Cette enquête porte sur une cohorte à Pôle emploi en décembre 2014. Un échantillon de 45 000 inscrits a été interrogé trois fois successivement. Une première vague d'interrogation a eu lieu en juin 2015, une deuxième en décembre 2015 et la troisième en juin 2016. Le nombre de répondants sur les trois vagues est d'environ 15 000.

Taux d'accès à l'emploi : proportion de personnes en emploi au cours d'une période, c'est-à-dire ayant eu un emploi durant cette période mais pas nécessairement en emploi à la fin de cette période.

EN SAVOIR PLUS



Données statistiques en ligne sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi et leurs caractéristiques : <http://statistiques.pole-emploi.org/stmt/publication>

Maindron c. (2019), « Les femmes demandeuses d'emploi inscrites à Pôle emploi en 2018 », Statistiques & Indicateurs, n°19.012, Pôle emploi

Boulemia A., Gaumont S., Goldman T. (2017), « Suivi sur 18 mois des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en décembre 2014 : des reclassements plus nombreux et plus souvent sur contrat durable », *Eclairages & Synthèses*, n°38, Pôle emploi

Coder Y., Gaumont S. (2019), « L'accès à l'emploi des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en décembre 2018 », Statistiques & Indicateurs, n°19.050, Pôle emploi

Sidibe A. (2016), « Portrait statistique du demandeur d'emploi », *Eclairages & Synthèses*, n°25, Pôle emploi

Insee, séries longues sur le marché du travail : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2490449>

Directeur de la publication
Jean BASSÈRES

Directeur de la rédaction
Cyril NOUVEAU

Réalisation
Direction des Statistiques, des Études et de l'Évaluation

Pôle emploi,
1 avenue du Docteur Gley
75987 Paris cedex 20

www.pole-emploi.org

